

**DECLARATION DU DELEGUE DE LA REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE
A LA CINQUANTE SEPTIEME SESSION (57ième) SERIE DES
REUNIONS DES ASSEMBLEES DE L'OMPI
GENEVE DU 2 AU 11 OCTOBRE 2017**

Monsieur le Président,

**Je voudrais au nom de la République Centrafricaine, joindre ma voix à celle de tous ceux qui m'ont précédé pour vous adresser, Monsieur le Président, mes vives et chaleureuses félicitations pour votre élection bien méritée tout en vous souhaitant plein succès dans l'accomplissement de cette noble tâche
Permettez-moi aussi d'adresser aux autres membres du bureau, mes sincères félicitations.**

Monsieur le Président,

Mon pays la République Centrafricaine voudrait saluer la qualité du rapport bien étoffé qui nous est présenté par le Directeur Général de l'OMPI.

C'est pourquoi, je me fais le devoir de le féliciter pour le travail accompli jusqu'à ce jour, depuis son élection à la tête de cette organisation qui nous est très chère pour les actions qu'il mène en faveur de la promotion de la propriété intellectuelle dans le monde en général et dans les PMA en particulier

Nous encourageons toutes les initiatives prises et réalisées par la Direction Générale pour faire désormais de la propriété intellectuelle non pas un sujet qui n'intéresse que le monde industriel et commercial comme dans le passé mais comme un véritable outil du développement socio- économique qui favorise la création d'emplois à travers l'exploitation stratégique des composantes de cette propriété intellectuelle.

Grâce aux soutiens multiformes et surtout aux bourses octroyées par le biais de l'Académie Mondiale de l'OMPI , plusieurs cadres de mon pays ont reçu des formations

adéquates dans ce domaine et par conséquent le droit de la propriété intellectuelle est désormais enseigné à l'université de Bangui ainsi que dans les grandes écoles de formations techniques et professionnelles. Ce qui prouve à suffisance l'importance que mon pays accorde à la propriété intellectuelle.

Monsieur le Président

Le programme d'assistance de l'OMPI à travers la création des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) demeure une priorité pour les pays les moins avancés en général et pour mon pays la République Centrafricaine en particulier qui trouve dans ce programme un chantier pour la réduction de son écart technologique. A cet effet, nous souhaitons un renforcement de coopération avec l'OMPI dans ce domaine

Je voudrais , aussi, en plus de la déclaration faite par le Sénégal au nom du groupe Africain dont mon pays fait sienne, demander l'opérationnalisation du bureau Régional de l'OMPI dont l'accord de principe pour sa création a été donné l'année dernière.

Pour terminer, je tiens ici à présenter au Directeur Général au nom de mon pays toute notre gratitude pour son soutien à la République Centrafricaine pendant les moments difficiles de son histoire.

Je vous remercie